

Déclaration CGT – FSU sur l’auto saisine « Pour le développement de l’enseignement supérieur et de la recherche en Midi-Pyrénées »

Madame la Vice Présidente du Conseil Régional, Monsieur le Président du CESER, Monsieur le Préfet, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers, Chers collègues,

La CGT et la FSU défendent de longue date le développement d’une offre d’enseignement supérieur et de recherche sur le territoire qui soit de qualité et accessible au plus grand nombre.

A ce titre, nous partageons plusieurs pistes préconisées dans la saisine comme la définition et la mise en place d’un projet de site, l’amélioration des conditions de travail des enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et au-delà de l’ensemble des personnels, l’aménagement de campus universitaires conséquents autour des sites d’enseignement supérieur ou encore, le développement de centres de recherche décentralisés en lien avec les filières.

Par contre, nous contestons la perspective, qui nous est proposée tout au long de ce document, de considérer le PRES, dans sa configuration actuelle, comme une instance légitime pour définir cette politique autant que pour l’organiser sur le territoire, la coordonner ou encore la réguler.

Le PRES ne peut non plus à nos yeux devenir l’interlocuteur de référence lors des négociations stratégiques avec l’Etat, les collectivités et les organismes de recherche.

Car en l’état, le rôle de ce PRES n’est pas d’éviter la concurrence, il est, en application de la loi LRU dont nous demandons l’abrogation, de la mettre en œuvre, tant entre collectifs qu’entre individu-e-s, autour du critère pour le moins contestable d’excellence et d’une vision utilitariste de la recherche et ce, dans la logique de la stratégie de Lisbonne et du processus de Bologne auxquels nous nous opposons résolument.

Pour mémoire, l’excellence se définit comme le degré éminent de perfection qu’une personne, une chose, a en son genre, sa supériorité. Précisons que seuls 30% des personnels sont concernés par ce critère d’excellence désormais dominant, pour 70% de médiocres ou d’inférieur-e-s (!), détenteurs tout de même de masters ou de thèses de doctorat (on peut mesurer, ce faisant, le gâchis d’une telle hiérarchisation) et condamnés, du fait de cette nouvelle division du travail, à besogner avec les moyens de bord.

Rappelons aussi que l’attribution des moyens financiers est centralement mobilisée autour de cette logique et qu’il n’y aura pas de deuxième service pour le territoire.

Il est indéniable que le PRES contribue ainsi à renforcer une logique de financement sur projet aux dépens de financements récurrents majoritaires.

Comme il conforte des processus de concentration, de regroupement et de mutualisation autoritaires conformes aux injonctions de la RGPP et de la LOLF.

Ces processus s'accompagnent à leur tour d'un mouvement d'externalisation d'activités, d'une augmentation de la précarité, déjà en explosion ces dernières années, et d'une dégradation des conditions de travail des personnels.

Citons un extrait des réflexions récentes d'un responsable de laboratoire pour donner une idée de la contrainte ambiante :

« Pour le laboratoire, obtenir le label A+ est une question de survie. Aujourd'hui, que l'on souscrive ou non à ce genre de philosophie, la logique est celle de l'excellence, les financements ne sont plus accordés sous forme de « saupoudrage » - au passage, on appréciera que ce mot péjoratif désigne désormais la garantie des financements réguliers - mais ils sont accordés sur les résultats et sur projet ; et la même logique s'étend à la gestion des carrières individuelles.... »

Décidément, l'ensemble des organisations syndicales qui demandent dans l'unité l'abrogation de la RGPP et ont appelé à un rassemblement le 21 juin devant le ministère ne se trompent pas de bataille.

Par ailleurs, le PRES, au regard de sa gouvernance plus que resserrée avec un CA constitué d'une petite élite chargé de définir sa politique, n'a rien d'une instance démocratique, bien au contraire, avec 2 représentants désignés au suffrage indirect pour respectivement les enseignants chercheurs, les Biatoss et les étudiants. Le sénat académique est, quant à lui, une transposition très étriquée de la conception anglo-saxonne de contre-pouvoir. Quant à associer la société civile, nécessité pourtant grandissante, la culture de l'urgence ne fait pas bon ménage avec un pouvoir et un savoir partagés.

Toutes ces politiques, que nous rejetons, ont, bien sûr, pour objectif de réduire service public et dépenses publiques, mais aussi d'orienter l'ensemble de l'appareil d'enseignement supérieur et de recherche vers de nouvelles finalités, de l'asservir au profit.

Au total, entre une concurrence de tous contre tous autour de l'excellence, d'un côté, la coopération et le renforcement des vitalités locales, la collégialité, l'indépendance et la confrontation dans l'échange, de l'autre, il y a incompatibilité.

Nous choisissons, pour ce qui nous concerne tout ce qui va dans le sens de l'unité solidaire des potentialités humaines.

Donc, oui pour une politique ambitieuse de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire mais non à ce PRES qui est bien loin d'être l'outil adéquat.

En conséquence, nous ne voterons pas cette saisine.